

Avis de constitution

SOCIETE « ORYAME GROUP »

Siège ABIDJAN Cocody Djorogobité, face au marché
de Djorogobité, Lot 384B, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORYAME GROUP »

Objet : L'entreprise aura pour vocation l'exploitation d'une agence de voyage, proposant l'organisation et la commercialisation de séjours, billetterie, réservations d'hébergements, d'évènements et de location de véhicules. Elle réalisera également de la vente de matériels et de fournitures locales ou importées.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Djorogobité, face au

marché de Djorogobité, Lot 384B, Ilot 48

Dirigeant(s) Mlle MEITE NOGOSSAMGBE MYRIAME
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09845 du 18/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57716/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

